

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 706

Artikel: Abolition de la réglementation de la prostitution

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suisses, où la neutralité est chantée comme un principe moral, comme une vertu absolue ; car si cette manière de faire a un sens pour les Suisses, la neutralité doit être par contre expliquée d'une toute autre façon par des Américains qui ont versé leur sang sur les champs de bataille européens.

Il est nécessaire de montrer à l'opinion publique américaine les aspects positifs de la neutralité suisse, non seulement d'une façon générale mais particulièrement durant cette deuxième guerre mondiale: son activité au sein de la Croix-Rouge internationale, comme représentante des intérêts des nations en guerre, son rôle de médiatrice à la cessation des hostilités, l'admission des réfugiés sur son territoire.

La Suisse est fort sage de prendre une part active, dans cette période d'après-guerre, au travail de reconstruction, en aidant, par différents moyens, les victimes de la catastrophe (et le Don Suisse devrait se faire beaucoup plus connaître à l'extérieur): par des placements de capitaux à l'étranger pour la reconstruction, en participant à des conférences internationales et aux travaux en vue de l'abolition des barrières commerciales et autres.

Enfin, il faut souhaiter que la Suisse s'efforce de trouver la forme qui, tout en respectant les principes actuels de sa neutralité, lui permettra d'adhérer à l'Organisation des Nations unies. Il ne semble pas qu'on ait à craindre, du côté américain, d'après les pourparlers qui ont eu lieu jusqu'ici, qu'un compromis de cet ordre soit repoussé.

La Suisse peut, il va de soi, attendre de la part des Etats-Unis de la bonne volonté et des encouragements; elle peut s'attendre à ce que l'Amérique reconnaisse sa valeur culturelle pour l'Europe parce que pays politiquement et économiquement resté intact, et à ce que les Etats-Unis agissent en conséquence dans des situations données. Ceux-ci ont un intérêt vital à ce que l'Europe soit saine et puissante et grande, autant qu'ils le sont eux-mêmes, ils ne pourront recouvrer leur tranquillité que lorsque le continent européen ne sera plus ce bateau sans gouvernail, prêt à la désintégration, ou à l'explosion.

Mélanie F. STAERK.

Nous remercions M^{lle} M. F. Staerk d'avoir si obligeamment répondu à notre requête en écrivant ces lignes destinées à nos meilleurs féminins. D. L.

Original en allemand.

Traduction: Secrétariat féminin suisse.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angie Boulevard Helvétique, 30



Les lycéennes de Zurich en révolte

La scène se passe, il y a quelque temps, à Zurich, la belle capitale de la Limmat. Des jeunes filles de quinze à seize ans sorties de la classe de l'après-midi, s'arrêtent devant un stand où l'on vend à l'intention des touristes, et tout particulièrement des G. I. s. de passage en Suisse, des « articles de Zurich ». Les lycéennes s'indignent du mauvais goût qui, à leur avis, se manifeste dans ces produits destinés à être emportés à l'étranger comme souvenirs de quelques jours heureux passés dans le pays de Guillaume Tell.

« Ça, c'est du toc ! » — « Ça, c'est du taping-à-l'œil ! » — « Il est honteux de vendre des choses qui ne valent pas un sou ! », s'écrient-elles.

La vendeuse désemparée devant les vigoureuses protestations de la bande de jeunes filles, appelle le patron au secours. Il est reçu par un flot de propos peu flatteurs à l'adresse de sa marchandise. Impuissant à calmer les esprits effervescents, il alerte la police. L'escouade combattive des lycéennes reçoit, en attendant, des renforts qui viennent du côté de leurs camarades masculins du lycée. En chevaliers sans peur et sans reproche, ils n'hésitent point à prêter secours au sexe faible. Lorsque les gardiens de la paix arrivent enfin sur les lieux de la bataille, la meneuse des lycéennes leur fait comprendre qu'on se bat ici pour les bons et contre les mauvais souvenirs de voyage.

C'est évidemment un problème qu'à Zurich un agent de ville n'avait, jusqu' alors, jamais eu à résoudre. Que faire ? On décide d'emmener celle qui a pris la tête de la révolte au poste, ou le chef devra trancher cette grave question. Celui-ci, appelé à se prononcer, croit préférable de faire appel à un juge plus compétent que lui. Il décroche le téléphone et prie le proviseur du lycée des jeunes filles de bien vouloir se dérouter pour se rendre au commissariat.

Lorsqu'il apprend de quoi il s'agit en l'espèce, le proviseur a l'air léger sourire. « Eh bien mesdemoiselles, vous serez toutes en retenue l'après-midi de samedi prochain, leur dit-il, et comme vous prétendez vous passionner autant pour la cause des souvenirs de voyage, ce sera le sujet d'une composition que vous allez faire ce jour-là. Cette composition vous obligera à réfléchir et me permettra de me rendre compte si vos protestations ont été sérieuses... »

Il semble que les jeunes filles révoltées, ainsi punies, se sont fort bien tirées d'affaire, car la *Nouvelle Gazette de Zurich* vient de reproduire in extenso la composition de « colle » rédigée par M^{lle} Monique, qui a mené la bande au combat.

« Je me suis demandé, écrit la jeune fille, pourquoi les gens, lorsqu'ils sont appelés à choisir entre des articles de bon goût faits par la main d'un artisan et ceux de mauvais goût fabriqués en série, achètent assez souvent ces derniers... »

« Un beau souvenir de voyage devra éveiller la nostalgie du lointain, faire naître ou faire revivre le désir d'aller voir une ville, une région ou un pays étranger, inconnu jusqu'alors. De cette façon, par la qualité et le goût, on réussira à vaincre la concurrence des choses qui ne sont que du taping à l'œil.

« De nos jours où tant de soldats américains viennent passer leur congé en Suisse, il me semble infâme que des commerçants de mon pays n'hésitent pas à vendre à ces G. I. s. de pareilles choses qui, tout en étant laides et vulgaires, sont au surplus chères. Imaginons, pour un instant, qu'un de nous se rende dans quelques années aux Etats-Unis; il ne manquera pas de découvrir dans certains foyers américains les articles achetés en Suisse par un soldat de la dernière guerre ! N'aurons-nous pas honte de penser que les Américains puissent voir notre pays à travers tous ces « articles de Zurich ? »

Bravo, les lycéennes !
(Feuille d'Avis d'Aigle, 27 mars 1946).



Glané dans la presse...

L'Alliance internationale des Femmes a envoyé, dans les divers pays, un questionnaire afin de se rendre compte dans quelle mesure le statut politique, économique, civique des femmes avait été modifié par les événements. Nous empruntons aux réponses déjà obtenues par cette enquête les renseignements suivants :

Finland.

Les Finlandaises ont joui les premières en Europe de leurs droits politiques (1906) mais récemment, l'âge de leur majorité politique a été abaissé de 24 ans à 21.

A la Diète elles ont 18 représentantes sur un total de 200 membres.

Au point de vue législatif, tous les mariages se font maintenant sous le régime de la séparation de biens. Le travail de la femme dans le ménage est reconnu comme partie intégrante des frais de subsistance de la famille.

Les pertes de main-d'œuvre occasionnées par la guerre ont contraint les femmes à exercer quantités de professions nouvelles (et pourtant nous savons que dans ce pays les femmes n'étaient pas limitées quant au choix de leur gain-pain et qu'il n'était pas rare par exemple de voir une femme maçon, seules leurs forces physiques moindres sont un obstacle à la permission d'entreprendre n'importe quel travail.

Norvège.

Aux élections d'octobre 1945, sept femmes ont été élues au Parlement, il n'y en avait qu'une seule en 1937. Une femme, Kisten Hanstess, a été nommée ministre consultatif des Affaires Sociales, c'est la veuve d'un avocat communiste fort connu qui fut mis à mort par les Allemands.

Le problème des salaires féminins est au programme de tous les partis.

Les femmes furent extrêmement actives dans la résistance en transportant des armes, des ordres, en faisant passer la frontière à nombre de fugitifs, elles travaillaient dans la presse clandestine, fournissaient de la nourriture aux prisonniers dans les camps et aux résistants cachés, distribuaient des tracts, etc.

Eire.

Les citoyennes jouissent de leurs droits politiques complets; elles ont actuellement trois représentants au Dail et trois au Sénat.

Les femmes fonctionnaires doivent abandonner leur place quand elles se marient.

Le pays n'ayant pas fait la guerre, il n'y a guère de changement dans le statut politique ou civique. Il y a eu une augmentation générale des salaires mais qui ne compense pas l'augmentation du coût de la vie.

Abolition de la réglementation de la prostitution

F.A.I. L'Assemblée constituante a voté le 9 avril une loi interdisant toute maison de prostitution, tolérée ou non, prohibant la mise en carte des femmes par les autorités locales et punissant toute exploitation de la prostitution d'autrui.

Créé en France, en 1802, le système de la réglementation de la prostitution qui violait les droits essentiels de la personne humaine, fut successivement limité par presque tous les pays. Son introduction partielle en Grande-Bretagne en 1866, provoqua un puissant mouvement d'opinion qui aboutit en 1875 à la formation d'une Fédération abolitionniste internationale.

En 1886, le Parlement britannique restaura la liberté dans ce domaine. L'abolition s'effectua ensuite dans la plupart des pays, surtout depuis 1917.

La renonciation de la France à ce régime en sonne le glas. Il s'agira maintenant de prévenir la prostitution, par des mesures économiques et éducatives appropriées.

Fédération abolitionniste internationale

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.14

Trousseaux
Rideaux
Lingerie fine
Chémisiers
Peignoirs

Buisson
Paisant s.a.

3, R. DU RHÔNE - GENÈVE -

comme les précédents, les nombreux lecteurs de Mazo de la Roche: *La jeunesse de Renny*. Celui qui deviendra le « Maître de Jalna » énergique, brutal souvent, et pourtant avec un fond de sensibilité et de bonté, nous le voyons au seuil de sa vingtième année entre un père — que nous n'avons pas connu — et une grand-mère également autoritaires, celle-ci une ancienne connaissance qu'il serait impossible d'oublier et qui, à ce moment-là... n'a encore que quatre-vingts ans.

Ce roman ne serait pas un vrai Mazo de la Roche s'il n'amenait, au long de ses 318 grandes pages, une série d'aventures palpitantes.

Winifred Carter — n'est-ce pas un nom nouveau ? — a su fort bien camper sa belle héroïne, l'intelligente, la vêtue, l'intrépide Sarah, ascendante de Winston Churchill, qui fut l'intime amie de la reine Anne d'Angleterre et l'épouse du célèbre duc de Marlborough, l'un comme l'autre séduits par son charme et subissant aussi ses accès de violence. Si les longueurs ne manquent pas, le roman de ce couple très uni malgré les orages dus au caractère de Sarah, les intrigues de cour, la peinture du milieu font de ce livre une lecture agréable et souvent amusante.

Encore aux Editions Jeheber (Genève), le dernier paru des si suggestifs tableaux de la Chine actuelle signés Pearl Buck: *Promesse*. C'est la suite de *Fils de dragon* — une page d'histoire héroïque et les péripéties d'un amour orageux qui, après bien des heurts, se résout dans l'entente mutuelle des deux protagonistes au milieu des plus terribles visions de guerre.

Aux « Editions du Mont-Blanc » (Genève et Annemasse). *La pêcheuse inconsciente*, de Victoria Cross. Nous avons rendu compte dans le *Mouvement Féministe* d'un autre roman du même auteur: « Anna Lombard ». Que dire du nouveau ? Si le précédent, tout à fait amoral, ne visait pas un but plus élevé, celui-ci a des prétentions à la noblesse de caractère de ses personnages principaux. Toutefois, les situations mélodramatiques invraisemblables où la romancière les place ne laissent pas que de vous procurer une impression de malaise, et, ici encore, la sexualité joue le rôle le plus important, comme c'était le cas pour « Anna Lombard ».

M.-L. P.

Marcelle DALLONI, Dr. en médecine: *Sous les armes de la charité*. Edit. de l'Imprimerie St-Paul. Fribourg.

Un très intéressant documentaire qui a sa place dans la bibliothèque de toute infirmière, et surtout de l'infirmière débutante. Celles qui savent déjà, y trouveront des points de comparaison; et les novices s'instruiront. M^{lle} Marcelle Dalloni est catholique, mais elle est avant tout chrétienne. Pour elle, la profession d'infirmière est un « service ». La vocation et son objet: le malade; les devoirs pratiques et ceux de la charité; l'héroïsme discret de l'infirmière, sa tâche d'éducateur auprès des enfants; son attitude vis-à-vis du médecin; l'infirmière-chef et l'infirmière visiteuse, tels sont les principaux sujets traités par l'auteur, dans un esprit intelligent que sert une langue agréable et précise.

R. G.

Afrikan SPIR: *Principes de justice sociale*, précédés de *Un précurseur*, avec préface de G. Duhamel. Collection Action en Pensée. Edit. du Mont-Blanc. Genève.

Afrikan Spir (1837-1890) fut un penseur de haute valeur, qui fut peu connu de son vivant, soit à cause de sa grande modestie, soit parce que ses idées étaient en avance sur son temps. Dans les pages que Mme Claparède-Spir consacre à la vie et à la pensée de son père, sous le titre *Un précurseur*, elle cite des déclarations de celui-ci, qui ne semblent pas avoir été écrites hier mais aujourd'hui. C'est dire toute l'actualité de ces *Principes de justice sociale*, dont l'exposé constitue le corps du volume. Impossible de résumer en quelques lignes cette étude, condensée elle-même en cent vingt pages. Mais, écrite dans une langue sobre et précise, sans abus de termes philosophiques, elle est propre à informer et à mettre au clair toute personne quelque peu cultivée, sur les grandes questions aujourd'hui plus que jamais débattues. J. G.

La Revue de Fribourg vient de reprendre vis-à-vis la direction de son fondateur, notre confrère Pierre Verdon, à Rosé (Fbg). Le 1^{er} numéro de l'année 1946 renferme une vingtaine d'articles inédits et intéressants.

M. Henri Bise y donne une explication de « l'âme fribourgeoise »; M. Léon Savary parle de « Fribourg vu du dehors »; M. Gérard Glason prend parti résolument pour les « émeutiers » bullois; MM. Pierre Verdon et Henri Perrochon signalent l'activité littéraire de l'auteur broyard Robert Loup; le *mouvement féministe fribourgeois* est patronné par *La Revue*; musiciens, lettrés, touristes et automobilistes y découvriront des variétés à leur goût, de même que les instituteurs dont on souligne la grandeur et la misère en pays fribourgeois. Des inédits de la poétesse Eléonore Niquille, du professeur Joachim Rouiller et de M. Bernard Borcard (qui consacre quelques lignes à la mémoire du dramaturge et

médecin Louis Thurler) meublent encore cet original numéro de *La Revue de Fribourg*, qui fait ainsi un excellent départ.

ÉCOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 107^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

BAECHLER
teint tout, nettoie tout!

De beaux livres nouveaux :

- Ch. Vaucher. La vie sauvage en montagne, (magnifique volume illustré de 118 photos hors-texte) rel. toile. Fr. 33.50
H. Bosco. Le mas Théotime, (roman); Prix Théophraste Renaudot 1945. » 9.50
et des réimpressions d'ouvrages de valeur:
D. Merejkovski. Jésus inconnu. . . Fr. 14.50
M. Maeterlinck. La vie des abeilles. . . » 15.—
A.-J. Cronin. Les clés du royaume (traduit de l'anglais). . . » 6.50

chez

NAVILLE & C^{IE}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions